



neoTempo

POUR LES EXPATRIÉS ET TRAVAILLEURS NOMADES

WWW.MSH-INTL.COM

LES DÉMARCHES SANTÉ AVANT UNE EXPATRIATION

Vous partez vivre à l'étranger ? Félicitations ! Pour que vous puissiez vous concentrer sur votre expérience, choisissez bien votre partenaire santé. En effet, d'un pays à l'autre, les conditions sanitaires et les infrastructures médicales peuvent être très contrastées. De même, **les frais de santé peuvent rapidement atteindre des sommes exorbitantes dans certaines destinations.**

Par ailleurs, certaines personnes peuvent avoir du mal à s'adapter aux conditions climatiques ou bien au changement d'alimentation dans certains pays.

Nous vous avons préparé une check-list spéciale santé pour vous prémunir au mieux contre les risques éventuels.



MA CHECK-LIST

- Souscrivez une couverture santé internationale.**
- Préparez une trousse à pharmacie** en suivant les recommandations de votre médecin.
- Renseignez-vous** auprès d'un spécialiste sur **le système de santé** de votre pays d'accueil - [Consultez nos fiches santé pays sur notre site.](#)
- Réalisez un check-up médical** auprès de votre médecin traitant et de vos spécialistes habituels (dentiste, ophtalmo, orthodontiste, etc.)
- Pensez à **prendre avec vous et à scanner vos ordonnances de médicaments.**
- Renouvelez vos lunettes**, ou prévoyez un stock de lentilles de contact.
- Effectuez les vaccins nécessaires**, en fonction de votre destination. Anticipez cette démarche plusieurs mois à l'avance pour avoir le temps de faire les rappels.

SOMMAIRE

neoTempo, POUR QUI ? POUR QUELS BESOINS ?	04-05
S'EXPATRIER POUR SON TRAVAIL	06-07
S'EXPATRIER À L'ÉTRANGER AVEC SA FAMILLE	08-09
PASSER UNE PARTIE DE L'ANNÉE À L'ÉTRANGER	10-11
LES COÛTS DE SANTÉ À L'ÉTRANGER ET LES ZONES DE COUVERTURE	12-13
SYNTHÈSE DES GARANTIES neoTempo	14-17
DES QUESTIONS ? ON VOUS RÉPOND !	18-19
MSH, VOTRE PARTENAIRE SANTÉ À L'ÉTRANGER	20-21
En quelques chiffres Paris, Tunis, Shanghai, Toronto, Dubaï, Kuala Lumpur Le conseil au coeur de notre ADN	
NOS SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER	22-23
Une expérience 100% digitale Téléconsultation, un médecin parlant votre langue où que vous soyez ! En quelques chiffres	

neoTempo, POUR QUI ? POUR QUELS BESOINS ?

neoTempo est une solution proposée aux **expatriés** et **travailleurs nomades** recherchant une assurance temporaire offrant **flexibilité** et **couverture adaptée à leurs besoins**.

Ce contrat permet une vraie modularité, tant sur les garanties que les plafonds, la durée et la zone de couverture.

- ✓ En terme de garanties, neoTempo est constitué d'un **socle de base** à laquelle peuvent être ajoutées des **options** permettant de répondre aux besoins de chacun.
- ✓ La durée minimum du contrat est de **3 mois** avec la possibilité de prolonger autant de fois que souhaité, jusqu'à 36 mois consécutifs.
- ✓ Vous avez la possibilité de faire votre choix parmi **4 zones de couverture**.
- ✓ **3 niveaux de plafonds** pour les frais de santé sont proposés par année d'assurance (année glissante).



GARANTIES neoTempo EN UN COUP D'OEIL

SOCLE DE BASE	<ul style="list-style-type: none">▶ Hospitalisation▶ Assistance simple :<ul style="list-style-type: none">- Rapatriement dans le pays d'expatriation- Transport médical d'urgence- Assistance décès	<input checked="" type="checkbox"/>
OPTIONS	<ul style="list-style-type: none">▶ Médecine courante▶ Optique et Dentaire▶ Prévention▶ Assistance complète : inclut l'Assistance simple +<ul style="list-style-type: none">- Rapatriement dans le pays d'origine- Assistance aux personnes- Responsabilité civile «vie privée»	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>



3 NIVEAUX DE PLAFONDS pour les frais de santé

BASIC	REGULAR	PLUS
250 000 €	400 000 €	600 000 €

S'EXPATRIER POUR SON TRAVAIL

- PAR EXEMPLE -

David, 31 ans, se définit comme solopreneur. Il a lancé son entreprise et souhaite en profiter pour devenir digital nomad.

- ✓ Il part en solo ou en duo avec sa compagne.
- ✓ Il n'a pas d'enfant.
- ✓ Son budget est limité.
- ✓ Il veut partir pour plusieurs mois, à la recherche d'une 1^{ère} expérience internationale, mais ne sait pas encore combien de temps.
- ✓ Il pense changer de pays et veut un contrat souple et renouvelable.

« Je cherche avant tout de la flexibilité et un coût maîtrisé car mon projet d'expatriation n'est pas encore bien défini et je veux pouvoir l'adapter au gré de mes envies. »



Le saviez-vous ?

Votre contrat peut être prolongé autant de fois que vous le souhaitez, sans avoir à faire de nouvelles démarches (pas de questionnaire médical), jusqu'à 36 mois.

L'ASSURANCE POUR VOUS

neoTempo avec option Assistance complète.

Dans le cas d'une expatriation seul.e ou en duo, nous vous conseillons d'adhérer à l'option Assistance complète : en cas de gros problème de santé, Chubb organise votre rapatriement ou fait venir vos proches à votre chevet.

NOTRE RECOMMANDATION
POUR DAVID



SOCLE DE BASE	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Hospitalisation ◆ Assistance simple : <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement dans le pays d'expatriation - Transport médical d'urgence - Assistance décès 	<input checked="" type="checkbox"/>
OPTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Médecine courante ◆ Optique et Dentaire ◆ Prévention ◆ Assistance complète : inclut l'Assistance simple + <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement dans le pays d'origine - Assistance aux personnes - Responsabilité civile «vie privée» 	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

3 NIVEAUX DE PLAFONDS POUR LES FRAIS DE SANTÉ

BASIC	REGULAR	PLUS
250 000 €	400 000 €	600 000 €



Choisissez l'option Prévention si vous partez pour une destination qui nécessite des vaccins ou traitement antipaludéen.

ET SI... JE CAUSE UN DOMMAGE À L'ÉTRANGER ?

Avec l'option Assistance complète, si vous causez un dommage (corporel ou matériel) à autrui, l'assureur garantit les conséquences financières de la responsabilité civile que vous pouvez encourir.

Il peut être important de choisir cette option car votre responsabilité peut être engagée pour des montants élevés à l'étranger.

S'EXPATRIER À L'ÉTRANGER EN FAMILLE



- PAR EXEMPLE -

Luc et Juliette ont toujours rêvé de s'expatrier en Asie. Leur rêve est en train de devenir réalité mais si Juliette est couverte par son entreprise, Luc et leurs deux enfants ne le sont pas.

- ✓ Paul l'aîné a 8 ans, Kevin le dernier a seulement 2 ans.
- ✓ Leur budget est limité mais ils veulent une bonne couverture pour les enfants. Ils ne savent pas encore où ils vont atterrir mais veulent en profiter pour visiter l'Asie et seront amenés à changer de pays.
- ✓ Ils recherchent de la flexibilité le temps de s'organiser pour déménager toute la petite famille.

« Nous voulons offrir à nos enfants une expatriation longue pour leur ouverture d'esprit. Nous recherchons de la souplesse et de la fiabilité dans une assurance temporaire qui nous laisse le temps de préciser notre projet sereinement. »



Le saviez-vous ?

Les mineurs couverts par nos assurances bénéficient d'un tarif « enfant », mais de la même protection et du même montant que les adultes.

L'ASSURANCE POUR VOUS

neoTempo avec options Médecine courante et Optique et Dentaire.

Couvrez l'ensemble de votre famille sur votre contrat et modulez les garanties en fonction de vos besoins (optique, dentaire) et des coûts de santé dans votre pays d'expatriation.

NOTRE RECOMMANDATION POUR LA FAMILLE DE LUC ET JULIETTE

SOCLE DE BASE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hospitalisation ▶ Assistance simple : <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement dans le pays d'expatriation - Transport médical d'urgence - Assistance décès 	<input checked="" type="checkbox"/>
OPTIONS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Médecine courante ▶ Optique et Dentaire ▶ Prévention ▶ Assistance complète : inclut l'Assistance simple + <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement dans le pays d'origine - Assistance aux personnes - Responsabilité civile «vie privée» 	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

3 NIVEAUX DE PLAFONDS POUR LES FRAIS DE SANTÉ

BASIC	REGULAR	PLUS
250 000 €	400 000 €	600 000 €



Faites des économies avec notre réseau médical - Vous bénéficiez de l'accès à près de 2 millions de prestataires de santé et pharmacies avec le réseau médical MSH.

ET SI...J'AI UN ACCIDENT SUR PLACE ?

Notre assurance vous couvre sans délai de carence pour toute hospitalisation en cas d'urgence ou d'accident. Si vous avez choisi l'option Assistance complète, en cas de besoin, le rapatriement de vos enfants ou la venue d'un proche à votre chevet peuvent être organisés.

VIVRE UNE PARTIE DE L'ANNÉE À L'ÉTRANGER

- PAR EXEMPLE -

Jacinthe et Rodrigo vivent 6 mois dans l'année aux Canaries depuis 10 ans. Ils reviennent en France lors de la période d'été, notamment pour rendre visite à leurs enfants.

- ✓ Ils possèdent une maison secondaire à Ténérife dont ils profitent et où ils reçoivent leurs proches très régulièrement.
- ✓ Ils ont un budget confortable mais maîtrisé.
- ✓ Ils profitent de leur retraite pour faire des croisières partout dans le monde.
- ✓ Ils cherchent une couverture fiable non seulement pour leurs mois de repos aux Canaries, mais également lorsqu'ils partent ponctuellement en croisière.

“ Nous voulons une couverture complète mais qui s'adapte à nos besoins nomades. Nous voulons continuer à vivre dans deux pays et à voyager en même temps et cherchons la couverture qui nous permette de le faire sans faire exploser les coûts. ”



L'ASSURANCE POUR VOUS

neoTempo avec options Médecine courante et Assistance complète.

Couvrez-vous une partie de l'année lorsque vous vous trouvez à l'étranger et modulez les garanties en fonction de vos besoins et des coûts de santé dans votre pays d'expatriation.

NOTRE RECOMMANDATION
POUR JACINTHE ET RODRIGO



SOCLE DE BASE	<ul style="list-style-type: none"> • Hospitalisation • Assistance simple : <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement dans le pays d'expatriation - Transport médical d'urgence - Assistance décès 	<input checked="" type="checkbox"/>
OPTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Médecine courante • Optique et Dentaire • Prévention • Assistance complète : inclut l'Assistance simple + <ul style="list-style-type: none"> - Rapatriement dans le pays d'origine - Assistance aux personnes - Responsabilité civile «vie privée» 	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>

3 NIVEAUX DE PLAFONDS POUR LES FRAIS DE SANTÉ

BASIC	REGULAR	PLUS
250 000 €	400 000 €	600 000 €

NOUS PARTONS POUR UNE ESCAPADE DE QUELQUES JOURS DANS UN AUTRE PAYS, SOMMES-NOUS ASSURÉS ?

Vous êtes couvert.e en cas d'urgence dans le monde entier (hors pays exclus) pour tout séjour de maximum 30 jours consécutifs (un séjour par année d'assurance) dans la limite et selon les conditions du contrat.

LES COÛTS DE SANTÉ DANS LE MONDE ET LES ZONES DE COUVERTURE



Une consultation chez un généraliste, une hospitalisation ou un rendez-vous chez le dentiste : le tarif de ces soins varie grandement dans le monde. Pour ne pas avoir de mauvaise surprise, il faut choisir un niveau de couverture et de remboursement adapté.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

	CHINE	CANADA	AUSTRALIE	CÔTE D'IVOIRE	FRANCE
Appendicectomie	13 000 €	18 000 €	3 910 €	1 200 €	600 €
Consultation d'un généraliste	153 €	80 €	46 €	22 €	25 €
Traitement d'une carie	275 €	200 €	138 €	36 €	75 €

Source interne MSH International

Les exemples ci-dessus sont des moyennes. Les coûts réels de santé vont varier en fonction de la ville, du professionnel, du choix de l'établissement de santé etc.

Zone 4 : Bahamas, Brésil, Chine, Hong Kong, Jersey, Mexique, Royaume-Uni, Saint-Barthélemy, Saint Martin, Suisse et Singapour + zones 1, 2, 3.

Zone 3 : Australie, Autriche, Canada, Émirats Arabes Unis, Espagne, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Nouvelle-Zélande, Polynésie Française, Portugal, Qatar, Saint Pierre et Miquelon, Taiwan, Turquie et Vanuatu + zones 1 et 2.

Zone 2 : Afrique du Sud, Andorre, Angola, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Azerbaïdjan, Bahreïn, Barbade, Belgique, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Djibouti, Équateur, Finlande, Géorgie, Guatemala, Hongrie, Islande, Kazakhstan, Koweït, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Luxembourg, Malaisie, Monaco, Mozambique, Norvège, Nigéria, Oman, Panama, Pays-Bas, Pérou, République Dominicaine, République tchèque, Slovaquie, Suède, Thaïlande, Uruguay, Vietnam et Wallis et Futuna + zone 1.

Zone 1 : Monde entier (dont la France) hors USA et pays des zones 2 à 4.

LES ZONES DE COUVERTURE

Pour être au plus proche de vos besoins de remboursements, les pays ont été classés en 4 zones tarifaires, de la zone où les coûts de santé sont les plus chers (zone 4) aux zones où ils sont les plus raisonnables (zone 1).

Comment ça marche ?

Vous êtes couvert.e :

- ✓ Dans les zones de tous vos pays de destination déclarés et les zones inférieures
- ✓ Dans le monde entier (sauf pays exclus) en cas d'accident, d'urgence médicale ou de maladie inopinée pour des voyages de 30 jours consécutifs maximum.



Personnage fictif donné pour exemple.

- PAR EXEMPLE -

Béatrice s'expatrie au Portugal et choisit pour sa famille notre assurance neoTempo, **zone 3**. Lors d'un week-end en Suisse, en zone 4, elle se casse la jambe. Puisqu'il s'agit d'une urgence, son hospitalisation sera couverte alors qu'elle est assurée en **zone 3** (inférieure à la **zone 4**).

Si elle a choisi l'option Médecine courante, elle pourra rentrer faire sa rééducation au Portugal.

SYNTHÈSE DES GARANTIES

neoTempo

Les garanties s'appliquent dans la limite et selon les conditions du contrat.

Hospitalisation

NIVEAUX DE COUVERTURE	BASIC	REGULAR	PLUS
PLAFOND GLOBAL ANNUEL DE LA COUVERTURE SANTÉ PAR ANNÉE D'ASSURANCE	250 000 €	400 000 €	600 000 €

Délai d'attente pur les garanties : Hospitalisation - 3 mois (sauf en cas d'urgence médicale, d'accident ou de maladie inopinée)

Chambre d'hôpital	50 € par nuit	80 € par nuit	120 € par nuit
Hospitalisation de jour	100 %	100 %	100 %
Hospitalisation d'urgence hors de la zone de couverture sélectionnée	100 %	100 %	100 %
Hospitalisation d'urgence dans une zone de couverture supérieure à la zone de couverture sélectionnée (déplacement inférieur à 30 jours consécutifs, maximum un voyage par an hors USA)	100 %	100 %	100 %
Soins intensifs	100 %	100 %	100 %
Actes de chirurgie	100 %	100 %	100 %
Consultations de médecins généralistes et spécialistes dans le cadre d'une hospitalisation, actes de spécialistes	100 %	100 %	100 %
Analyses, IRM, radiologie, scanographie, tomographie	100 %	100 %	100 %
Médicaments prescrits	100 %	100 %	100 %
Dialyse rénale	100 %	100 %	100 %
Soins oncologiques (traitement du cancer)	100 %	100 %	100 %
Traitement du SIDA	100 %	100 %	100 %
Hospitalisation - Prothèses / dispositifs chirurgicaux et médicaux internes	100 %	100 %	100 %
Hospitalisation - Prothèses / dispositifs chirurgicaux et médicaux externes	600 €	800 €	1 000 €
Soins palliatifs	5 000 €	7 500 €	12 500 €
Greffe d'organe : Frais médicaux, de séjour, de soins et d'honoraires	10 000 €	15 000 €	20 000 €
Hospitalisation - Kinésithérapie / Physiothérapie	500 €	1 250 €	2 500 €
SOINS CONSÉCUTIFS À UNE HOSPITALISATION PRISE EN CHARGE			
Hospitalisation à domicile	100% 30 jours par an	100% 30 jours par an	100% 30 jours par an
Soins infirmiers	750 €	1 000 €	1 500 €
Rééducation	100% 10 jours par an	100% 15 jours par an	100% 20 jours par an

Médecine courante (en option)

NIVEAUX DE COUVERTURE	BASIC	REGULAR	PLUS
PLAFOND GLOBAL DE LA GARANTIE MEDECINE COURANTE	12 000 €	24 000 €	30 000 €

Délai d'attente pour la garantie optionnelle Médecine courante : 3 mois (sauf en cas d'urgence médicale, d'accident ou de maladie inopinée)

Consultations de médecins généralistes et de médecins spécialistes (sauf dentistes et psychiatres), actes de spécialistes	50 € par acte ou consultation	80 € par acte ou consultation	120 € par acte ou consultation
Téléconsultation	50 € par acte ou consultation	80 € par acte ou consultation	120 € par acte ou consultation
Médicaments prescrits (hors contraception)	2 000 €	5 000 €	10 000 €
Contraception prescrite	40 €	50 €	60 €
Soins dentaires d'urgence sans hospitalisation	150 €	250 €	350 €
Analyses, IRM, radiologie et examens diagnostiques	1 000 €	2 000 €	3 000 €
Kinésithérapie et physiothérapie	500 € 5 séances par an	1 000 € 10 séances par an	1 500 € 15 séances par an
Appareillage, prothèse médicale externes (hors dentaires et audio-prothèses)	500 €	750 €	1 000 €
Examen ophtalmologique d'urgence	70 € par consultation	120 € par consultation	170 € par consultation

Optique et Dentaire (en option)

NIVEAUX DE COUVERTURE	BASIC	REGULAR	PLUS
-----------------------	-------	---------	------

Délai d'attente pour les garanties Optique et Dentaire :

Optique 3 mois sauf les consultations ophtalmologistes d'urgence - Dentaire 3 mois sauf les soins dentaires d'urgence

Consultation ophtalmologiste ou optométriste	200 € par consultation 2 consultations par an	350 € par consultation 2 consultations par an	500 € par consultation 2 consultations par an
Verres et monture / Lentilles correctrices y compris lentilles jetables / Audioprothèses	150 €	300 €	400 €
Soins dentaires courants et chirurgie dentaire	700 €	1 000 €	1 500 €

Prévention (en option)

NIVEAUX DE COUVERTURE	BASIC	REGULAR	PLUS
-----------------------	-------	---------	------

Aucun délai d'attente pour les garanties Prévention

Vaccinations prescrits et/ou obligatoires	175 €	300 €	450 €
Traitements antipaludéen	100 €	100 €	100 €

SYNTHÈSE DES GARANTIES

neoTempo

Les garanties s'appliquent dans la limite et selon les conditions du contrat.

Assistance simple (incluse avec la garantie hospitalisation)

NIVEAUX DE COUVERTURE	BASIC	REGULAR	PLUS
ASSISTANCE AUX PERSONNES			
Transport médical d'urgence		Frais réels Monde entier	
Rapatriement vers le pays de résidence / pays de détachement ou d'expatriation de l'assuré		Frais réels Monde entier	
Rapatriement du corps en cas de décès		Frais réels	
Frais de cercueil ou d'urne		2 000 €	
Reconnaissance de corps et formalités décès		Billet aller-retour en avion ou train pour 1 membre de la famille et prise en charge des frais de séjour (150 € par jour et par personne, maximum 2 jours). Rapatriement vers le pays de détachement ou d'expatriation ou vers le pays d'origine ou de résidence	
Accompagnement du corps défunt ou de l'urne		Billet aller-retour en avion ou train pour 1 membre de la famille	

Assistance complète (en option)

NIVEAUX DE COUVERTURE	BASIC	REGULAR	PLUS
ASSISTANCE AUX PERSONNES			
Transport médical d'urgence		Frais réels Monde entier	
Rapatriement vers le pays de résidence / pays de détachement ou d'expatriation de l'assuré ou vers le pays d'origine ou de nationalité de l'assuré		Frais réels Monde entier	
Rapatriement du corps en cas de décès		Frais réels	
Frais de cercueil ou d'urne		2 000 €	
Reconnaissance de corps et formalités décès		Billet aller-retour en avion ou train pour 1 membre de la famille et prise en charge des frais de séjour (150 € par jour et par personne, maximum 2 jours). Rapatriement vers le pays de détachement ou d'expatriation ou vers le pays d'origine ou de nationalité	
Rapatriement des enfants de moins de 18 ans en cas d'hospitalisation et Organisation et prise en charge du voyage d'un proche ou d'un accompagnateur en cas de besoin		Billet retour en avion ou train Billet aller-retour en avion ou train pour 1 membre de la famille et prise en charge des frais de séjour (100 € par jour et par personne, maximum 2 jours). Rapatriement vers le Pays de détachement ou d'expatriation ou vers le pays d'origine ou de nationalité	
Présence auprès de l'assuré hospitalisé		Billet aller-retour en avion ou train pour 1 membre de la famille et prise en charge des frais de séjour (100 € par jour, maximum 1 000 € au total)	
Retour de l'assuré sur son lieu de résidence (dans les 2 mois suivant le rapatriement)		Billet retour	

Retour d'urgence de l'assuré à la suite du décès ou d'une maladie grave d'un parent proche		Billet aller-retour (max 1 fois par an pour le même événement)
Assistance psychologique		3 entretiens téléphoniques Sinistre survenant dans le Monde entier
RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE		
Tous dommages corporels et matériels confondus		3 500 000 € (plafonnés à 1 000 000 € aux USA et au Canada)
<i>Avec les sous limites suivantes :</i>		
Intoxications alimentaires		1 000 000 €
Dommages matériels confondus		1 000 000 € (Franchise de 300 € par Sinistre)
Défense Recours :		Hors USA 16 000 € USA 30 000 €



FOCUS GARANTIES ASSISTANCE

Le socle de base du contrat neoTempo prévoit :

- Le transport médical en cas d'urgence et le rapatriement dans votre pays d'expatriation.
- Une assistance en cas de décès.

Si vous souhaitez étendre votre couverture, l'option Assistance complète vous permet de bénéficier, entre autres des garanties suivantes :

- Le rapatriement dans votre pays d'origine.
- Une garantie responsabilité civile «vie privée».
- Si vous êtes hospitalisé.e et que vous voyagez avec des enfants mineurs, leur rapatriement et leur accompagnement peuvent être organisés en cas de besoin.
- Il sera également possible de prévoir la venue d'un membre de votre famille à votre chevet.
- Si un de vos parents proches tombe gravement malade ou décède, votre billet aller-retour sera pris en charge.

DES QUESTIONS ? ON VOUS RÉPOND !

QUI PEUT ADHÉRER ?

Toute personne âgée de 18 ans à 65 ans peut adhérer à ce contrat. Un adulte référent peut également prendre un contrat pour son enfant mineur âgé de 10 ans minimum. Ce contrat permet d'ajouter des ayants droit, c'est-à-dire des personnes bénéficiaires de votre assurance, qui peuvent être âgés de 10 jours au moins et/ou un conjoint.

COMMENT ET QUAND ADHÉRER ?

Vous pouvez adhérer jusqu'à 4 mois avant la date de début de couverture. Vous pouvez faire un devis puis adhérer à neoTempo directement sur notre site www.msh-intl.com. Veuillez noter que le produit neoTempo a été souscrit par l'association ASFE. À ce titre, pour pouvoir bénéficier de ses garanties, vous devez obligatoirement adhérer à l'association ASFE.

QUELLE EST LA DURÉE MINIMALE D'ADHÉSION ?

Cette assurance a été pensée pour répondre aux besoins des personnes s'expatriant pour un minimum de 3 mois. Le contrat peut être reconduit plusieurs fois jusqu'à une durée maximum de 36 mois consécutifs.

DANS QUELLES DEVISES PUIS-JE ÊTRE REMBOURSÉ.E ?

Vos remboursements peuvent être faits dans la devise de votre choix, sauf s'il est illégal de procéder à un règlement dans cette devise au titre des réglementations bancaires internationales.

À PARTIR DE QUAND SUIS-JE COUVERT.E ?

Vous êtes couvert.e à la date d'effet choisie lors de votre adhésion (obligatoirement le 1^{er} ou le 15 du mois souhaité), au plus tôt le lendemain de votre adhésion.



PUIS-JE ADHÉRER DE L'ÉTRANGER ?

Aucun problème, vous pouvez adhérer directement sur notre site www.msh-intl.com, où que vous soyez, à l'exception des USA (nous contacter dans ce cas).

Y-A-T-IL DES DÉLAIS DE CARENCE ?

En cas d'hospitalisation/soins d'urgence liés à un accident ou une maladie inopinée, il n'y a pas de délai de carence.

Sinon, pour les soins courants, il existe un délai de 3 mois pour :

- l'Hospitalisation,
- la Médecine courante,
- l'Optique et Dentaire.

En revanche, il n'y a pas de délai d'attente pour l'option Prévention.

COMMENT RÉSILIER MON CONTRAT ?

Le contrat neoTempo est à durée ferme. Cependant, passés les 12 premiers mois d'adhésion, vous avez la possibilité de résilier. Pour cela vous devez nous contacter par mail avec un préavis d'un mois à l'adresse suivante : membership@msh-intl.com. La résiliation prendra effet un mois après réception de votre notification.

SI JE VOYAGE HORS DE MON PAYS D'EXPATRIATION, SUIS-JE COUVERT.E ?

Si vous voyagez dans un pays appartenant à une zone de couverture inférieure à celle que vous avez choisie, vous serez couvert.e exactement comme dans votre pays d'expatriation.

Si vous voyagez dans un pays appartenant à une zone de couverture supérieure, vous serez couvert.e uniquement au titre des soins d'urgence (accidents et maladies inopinées) pour un séjour de 30 jours consécutifs maximum (un séjour par année d'assurance).

MSH, VOTRE PARTENAIRE SANTÉ À L'ÉTRANGER

Couverture santé dans plusieurs pays, rapatriement, responsabilité civile et prévoyance : **les besoins des expatriés sont spécifiques**. Nous développons et assurons la gestion quotidienne de ces services, dédiés aux personnes mobiles internationalement, depuis plus de 50 ans.

Quels que soient votre pays de départ et votre pays d'arrivée, **MSH a une solution pour vous accompagner**.

EN QUELQUES CHIFFRES ?



DISPONIBLE
24H/24
7J/7



+ DE 50 LANGUES
PARLÉES
+ DE 60
NATIONALITÉS



+ DE
700 000
ASSURÉS



+ DE 7 000
ENTREPRISES ET
ORGANISATIONS
CLIENTES

**PARIS, TUNIS, SHANGHAI,
TORONTO, DUBAI
ET KUALA LUMPUR : 24h/24, 7j/7**



Avec 6 centres clients et près de 2 millions de partenaires de santé (hôpitaux, cliniques et professionnels de santé), nous avons mis en place et continuons de développer un réseau médical de proximité pour nos 700 000 assurés.

Parce que la santé n'attend pas, nous sommes joignables 24h/24, 7j/7 pour répondre à nos assurés dans plus de 50 langues et à travers différents canaux (téléphone, chat, email etc.).

LE CONSEIL AU COEUR DE NOTRE ADN



Quel type d'assurance choisir ? Quel niveau de couverture est adapté à mes besoins ? Comment protéger ma famille ? Quel hôpital choisir pour mon accouchement ? Pourquoi mon médecin m'a-t-il prescrit un tel traitement ?

De nombreuses questions se posent. **Nous sommes là pour y répondre** et vous conseiller dans le choix d'une assurance internationale adaptée à vos besoins.

Seul.e ou en famille, pour une plusieurs années, **nous vous accompagnons** dans votre projet !



N'hésitez pas à nous contacter au **+33 1 44 20 48 77**
ou par e-mail à sales@msh-intl.com

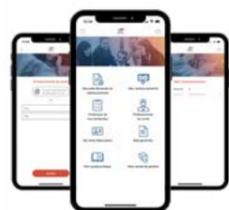


DES SERVICES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Une gamme complète de services vous est offerte pour vous aider au quotidien dans vos démarches de santé.

- ✓ **Un second avis médical** auprès de nos médecins et infirmiers
- ✓ **Accès aux prestataires MSH partout dans le monde**
- ✓ **Téléconsultation médicale** incluse
- ✓ **Une question, un problème ? Contactez-nous 24h/24, 7j/7**
- ✓ **Demandes de remboursement en ligne** ou depuis un smartphone

UNE EXPÉRIENCE 100% DIGITALE



L'espace assuré MSH

vous permet de faire vos démarches rapidement en toute sécurité :

Demandes de remboursements et suivi de vos demandes

Demandes de prise en charge

pour éviter l'avance de frais onéreux (hospitalisation par exemple)

Édition d'une attestation d'assurance

ou d'une carte d'assuré

L'application MSH

votre partenaire santé

Faites vos demandes de remboursement

directement depuis votre portable

avec l'appli MSH : une photo de votre facture, et le tour est joué !

TÉLÉCONSULTATION, UN MÉDECIN PARLANT VOTRE LANGUE OÙ QUE VOUS SOYEZ !

Ne vous souciez pas de la barrière de la langue avec votre médecin !

En partenariat avec **MédecinDirect**, leader de la télémédecine, vous bénéficiez de la téléconsultation médicale pour les généralistes et spécialistes (dermatologues, gynécologues...) formés pour la consultation à distance et habilités à émettre des ordonnances internationales.

La téléconsultation c'est :

- ✓ 1 médecin **dans la langue de votre choix**
- ✓ 1 rendez-vous **sans contrainte horaire : 24h/24, 7j/7**
- ✓ **1 certificat médical ou une ordonnance** si besoin
- ✓ Des **plateformes sécurisées** : sécurité des données, secret médical garanti



Le saviez-vous ?

Ces consultations à distance sont remboursées de la même manière que toute autre consultation : la prise en charge est identique aux consultations physiques au cabinet médical.





SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET



DÉCOUVREZ NOTRE BLOG



Document non contractuel

MSH - Groupe DIOT-SIACI - Société de Courtage d'Assurance et de Réassurance. Siège social : 39, rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris - France. SAS - Capital : 2 500 000 € - RCS Paris 352 807 549 - APE 6622 Z - N° TVA : FR 78 352 807 549. N° ORIAS 07 002 751 (orias.fr) - Exerce sous le contrôle de l'ACPR - 4, Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09 - France.